

Vers une mobilisation... Plein gaz !

Edito

Ça sent le grisou un peu partout tant les sujets explosifs se multiplient à tous les niveaux, de notre petit bout de lorgnette inrapienne jusqu'à la grande focale macroéconomique mondiale. Un petit tour d'horizon de là où ça peut et là où ça doit péter.

Prévisions économiques : de l'eau dans le gaz ?

Deux éminents économistes du F.M.I. (Olivier Blanchard et Daniel Leigh) ont reconnu que les effets des politiques d'austérité sur la croissance et l'emploi étaient deux à trois fois plus néfastes que ce que leurs calculs avaient prévu. D'autres comme le directeur de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) vont même jusqu'à dire que « *si l'austérité est beaucoup plus récessive qu'on ne le pensait, cela veut aussi dire qu'une politique de relance serait beaucoup plus efficace qu'on ne l'imagine !* »

Maintenant qu'un tel diagnostic est établi, on devrait pouvoir en tirer les conclusions et arrêter de prétendre guérir la sous-nutrition par la diète. L'Union Européenne, quant à elle, a réagi immédiatement en adoptant pour la première fois de son histoire un budget... en baisse.

« Dialogue social » en France : ça sent le gaz !

Autant le changement c'est maintenant, autant maintenant c'est pas pour tout de suite. Dans l'immédiat on a droit à l'austérité réitérée pour tous les agents de la Fonction publique. Ainsi, le gouvernement nous promet pour 2013 un nouveau gel des rémunérations et donc, à nouveau, l'équivalent d'un mois et demi de salaire de perte de pouvoir d'achat par rapport à l'année 2000. Le patronat, déjà comblé par l'accord sur la « sécurisation » de l'emploi (lire p.4), accueille cette nouvelle avec une satisfaction orgasmique.

Le ministère de la culture lui-même, (lire p.2) nous fait savoir que nous devons contribuer à « l'effort » et se base, pour calculer les besoins permanents à l'Inrap, sur les calculs de notre ancien Directeur général qui contrairement aux économistes du F.M.I est bien entendu incapable de se tromper et encore moins de nous tromper.

INRAP : émissions de gaz toxiques

Dans ce contexte, l'Inrap n'allait pas être en reste dans la production de gaz malodorants : dans les propositions que l'Institut formule dans le cadre du livre blanc de l'archéologie, il n'est pas envisagé un seul instant d'en finir avec l'archéologie marchande, histoire d'embourber l'action du futur Directeur général dans l'ornière idéologique ainsi tracée. On n'est jamais trop prudent ! :

Actualité Grève du 4 décembre 2012 et du 31 janvier 2013 : Où en sommes-nous ?

Le 4 décembre 2012 une centaine d'archéologues avait interpellé la Ministre à Lens lors de l'inauguration du Louvre-Lens. Le 31 janvier dernier, le Cabinet de la Ministre recevait en fin d'après-midi une délégation des agents de l'Inrap et de leurs représentants suite au bruyant rassemblement quelques heures plus tôt sous les fenêtres de la rue de Valois. Retour point par point sur les revendications exprimées lors de ces journées et sur leur état d'avancement.

Résorption de la précarité à l'Inrap : c'est pas clair !

Sur ce point, il faut admettre que le Cabinet de la Ministre ne fait pas preuve de transparence... Lors de la réunion du 31 janvier, obtenue après plus d'une heure de rassemblement le même jour rue de Valois, le Cabinet a encore une fois botté en touche ! A la proposition des organisations syndicales (OS) d'assurer en parallèle d'un plan de résorption de la précarité de 160 recrutements sur 3 ans, le remplacement des départs dits « naturels » par des plans de recrutement « classiques », le Cabinet a donné une fin de non recevoir et pour cause... De la bouche du conseiller social, le plan de résorption de la précarité ne concerne en fait que la transformation de 100 emplois CDD en CDI puisque les 60 autres postes sont pris sur les départs « naturels ». A la question des OS, pour comprendre comment ce niveau de besoin permanent a été défini, le conseiller social de la Ministre répond de façon à peine détournée : acceptez notre proposition et après on vous explique ! C'est ça le dialogue social renforcé ? Les OS ont donc écrit à la Ministre pour que cesse cette situation et qu'on mette en place de réelles négociations !

L'emploi dans les SRA : de l'enfumage de la Direction Générale des Patrimoines à l'incinération de 62 ETP fantômes...

Du côté du Cabinet de la Ministre, on indique aux représentants de la CGT le 9 novembre dernier, que le Cabinet précédent avait triché et que les 62 ETP vacants dans les Drac et les Stap ont été supprimés en 2011 sans que personne ne soit averti. À la sous-direction de l'Archéologie (le 5 février dernier) on nous dit qu'il y a 16 postes vacants (depuis belle lurette...) dans les SRA.

février 2013

A la question : « Les 16 postes vacants sont-ils inclus dans les 62 ETP supprimés en 2011 ? » Personne ne sait, ni à la DG Pat ni à la sous-direction de l'Archéologie... Et pendant que les services rament, c'est Belphégor qui s'amuse avec ses nouveaux amis !

Attaques incessantes de la DG de l'Inrap sur les droits des précaires : la direction mange son chapeau !

Sur les autorisations d'absences facultatives : l'obligation de l'Inrap de reprendre les droits et obligations de l'AFAN, mis en avant par les représentants de la CGT, a obligé la direction de l'Inrap à faire machine arrière le 17 décembre dernier. Sur le placement en congés maladie ordinaire, cela relevait d'une interprétation abusive du décret 86-83 que la CGT dénonçait depuis longtemps et qui a aussi d'autres incidences car elle concerne la reprise d'ancienneté. Le Cabinet de la Ministre devançant l'expertise de la DGAFP (administration de la Fonction publique), mais avec des assurances de celle-ci, a décidé le 5 février dernier de mettre en place à l'Inrap un moratoire qui permet de se référer, en ce qui concerne la reprise d'ancienneté à l'article 29 du décret 86-83 et non à l'article 28 de ce même décret, comme le faisait la direction de l'Inrap, car beaucoup plus restrictif. Cela permet notamment pour les précaires dès qu'ils ont 4 mois d'ancienneté continus ou discontinus d'obtenir la subrogation par l'Inrap en cas d'arrêt maladie. Finies les galères de ce point de vue là... Mais ce n'est pas tout ! Autre conséquence et pas des moindres... les indemnités de licenciement. L'Inrap ne prenait en compte que les périodes de CDD strictement continues au contrat CDI pour calculer l'indemnité de licenciement. Cela avait pour effet de diminuer de plusieurs milliers d'euros le montant versé. La CGT a demandé de revoir

l'ensemble des indemnités versées et de les réévaluer le cas échéant.

Bourse de l'emploi et conventionnement avec pôle emploi.

Sur la bourse de l'emploi : la direction de l'Inrap a déclaré, au mois de décembre travailler sur un système informatique pour la mettre en place, depuis aucune nouvelle... La CGT va donc demander que ce point soit abordé au prochain comité technique central de l'Inrap du 28 mars prochain. Pour le conventionnement avec pôle emploi, le ministère a indiqué travailler sur un accord cadre. Les représentants CGT au comité technique ministériel vont demander que ce point soit mis en question diverse à la séance du 26 février afin d'avoir des infos sur l'état d'avancement.

Dialogue social renforcé à l'Inrap : le premier effet Kiss-cool !

Cette revendication avait pour but aussi de signaler à la Ministre l'état du dialogue social à l'Inrap : calendrier restreint ne permettant pas un travail constructif, présentation de dossiers ficelés quasi impossibles à faire bouger, d'où un passage en force quasi systématique de la part de l'administration et une dépense d'énergie considérable de la part des représentants du personnel pour faire entendre la voix des personnels. Le changement de DG aura-t-il pour effet de changer cette situation ? En tous cas, plusieurs dossiers sont repoussés ou gelés en attendant son arrivée (harmonisation des DIR, cahier des charges des implantations) ou seront abordés différemment (Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière ou SPSI) avec notamment une consultation des instances locales. *(lire la suite p.3)*

Grève du 4 décembre 2012 et du 31 janvier 2013 : Où en sommes-nous ! (suite)

Inrap

Budget diag 2013 ou la boule de cristal de la sous-direction de l'Archéologie...

La réunion tenue le 8 février dernier, a permis à la sous-direction de l'Archéologie de présenter ses prévisions pour l'année 2013 qui a conduit à une construction du budget 2013 de l'Inrap avec une baisse de 10 000 jours/homme pour les diagnostics. Sans être clairement persuasif sur les chiffres avancés et sur le faible taux de prescription de certaines régions, le sous-directeur de l'Archéologie a déclaré, pour répondre aux inquiétudes des représentants du personnel, que « l'objectif est de ne

pas recréer les files d'attente et que si à un moment il y a besoin [moyens supplémentaires pour les diag] le ministère prendra ses responsabilités ». Dont acte !

Mais les très récentes annonces d'économies budgétaires à faire par les ministères en cours d'année (surgel de 67 millions pour le MCC) ne sont pas là pour nous rassurer...

Augmentation du point d'indice et jour de carence.

Sur l'augmentation du point d'indice, tout le monde a pu juger de la position de ce gouvernement qui prône l'austérité, position qui commence à être de plus en plus

critiquée de toutes parts pour son inefficacité. Sur l'abrogation du jour de carence dans la Fonction publique, les mobilisations lors de la journée du 31 janvier ont permis d'obtenir cette victoire (annonce ministre FP le 20 février). On peut toutefois regretter que cette mesure ne rentrera en vigueur qu'en 2014...

Même si l'ensemble des revendications de ces 2 journées de grève et d'actions sont loin d'être satisfaisantes, une chose est sûre, seule la mobilisation des personnels compte et fait bouger ce gouvernement !

Budget diagnostic 2013 : - 12 % par rapport à 2012

Conséquence des politiques gouvernementales d'austérité, le budget diagnostic 2013 est en baisse de près de 10 000 jours/homme, soit 5 millions d'euros en moins ! Du jamais vu. Quant à la situation dans les services de l'État, elle se détériore d'année en année avec de nombreuses suppressions d'emplois qui pourraient remettre en question jusqu'au fondement même le principe de la protection des vestiges archéologiques.

Des hectares en moins, des files d'attente en plus

- En invoquant la crise dans un raisonnement spéculatif, les tutelles autorisent l'Inrap à supprimer 10 000 jh de diagnostic pour l'année 2013.
- 5 650 jh au titre des opérations de diagnostic de grands travaux, 4 650 jh au titre de l'activité courante.
- En tout, cela est estimé à près de 1 600 ha de moins à diagnostiquer pour l'année 2013. Plus précisément, l'estimation porte sur 1 075 ha en moins sur les opérations de diagnostics grands travaux et 518 ha pour les opérations de diagnostics d'activités courantes.

Des hectares en moins et Quid de la protection du patrimoine archéologique ?

- Cela correspond à peu près à l'équivalent des surfaces diagnostiquées en 2011 en région Bretagne, ou en région Champagne-Ardenne, ou encore dans les deux Normandie réunies, ou dans les deux régions réunies Bourgogne et Alsace, etc...
- En outre, nous savons tous que l'activité archéologique régionale n'est pas strictement liée à l'activité économique mais est le fruit des politiques menées par les services de l'Etat dans les DRAC.

INRAP	2013	2012	2011		2010			2009			2008	2007	2006
AXES	BP 2013	BP 2012	BP DM2	BP 2011	DM2	DM1	BP 2010	DM3 2009	DM1 2009	BP 2009	CF 2008	CF 2007	CF 2006
diagnostics 2003	68 000	77 200	77 182	77 200	82 800	82 800	82 800	87 500	87 500	62 800	75 126	75 643	77 938
diagnostics 2003 sous-marins	1 100	900											
diagnostics 2001	270	500	464	260	200	200	200	500	500	500			

Sources : conseil d'administration de l'Inrap



février 2013

Le Droit des agents

Budget diagnostic 2013 : une politique de gestionnaire

Diagnostics grands travaux

► En 2011, les moyens alloués aux grands travaux représentaient 25 % de l'allocation totale ; ils étaient réduits à 16 % en 2012, soit 12 500 jours/homme.

► En 2013, ils représentent 9 % des moyens alloués aux diagnostics. Pour autant, cela ne donne pas plus de manoeuvre en région, les moyens étant limités.

Diagnostics en régions

► Les moyens alloués aux grands travaux les années précédentes n'ont cessé de grignoter les moyens en régions ; c'est la direction interrégionale Grand ouest qui connaît la plus forte baisse avec 11 % de moyens en moins par rapport au BP 2011.

► L'objectif est clair : faire baisser les taux de prescriptions en régions en corsetant les politiques patrimoniales et scientifiques déployées au niveau local par l'Etat.

► Si à cela on ajoute la suppression des emplois dans les services de l'Etat, il y a de quoi être inquiets pour l'avenir et autant de bonnes raisons de se bouger.

diag	BP 2013		
	grands travaux	opérations courantes	diagnostic loi 2001
CIF	0	11 500	
GEN	850	5 600	
GES	0	4 450	
GO	700	9 800	
GSO	0	10 350	
DOM	0		
LGV SEA	400		
MED	1 100	7 500	135
NP	700	6 050	135
RAA	0	5 600	
CSNE	250		
AFAN			
réserve	2 050		
TOTAL	6 050	60 850	270

Sources : Inrap/DAF contrôle de gestion - 20/02/2013

Contre les reculs sociaux : tous dans l'action le 5 mars 2013 !

Le 11 janvier 2013, les négociations nationales interprofessionnelles dites de « sécurisation de l'emploi » se sont terminées par un accord d'une extrême gravité pour les droits des salariés. La CGT et FO ont annoncé qu'elles ne le signeront pas. En revanche, la CFDT, la CGC et la CFTC ont décidé de le parapher.

Un projet de loi doit être présenté au Conseil des Ministres début mars, pour être ensuite voté au Parlement en mai.

De nouveaux droits virtuels, des reculs immédiats :

Contrairement à ce qui a été répété et véhiculé par certains, il n'y a pas, loin s'en faut, d'avancées pour les droits des salariés, au regard des facilités offertes aux employeurs. Ce qui a été présenté comme des progrès pour les salariés est virtuel et renvoyé à d'hypothétiques négociations ultérieures.

A l'inverse, de nombreuses dispositions concrètes et immédiates vont accélérer les licenciements, les rendre moins coûteux pour l'entreprise et moins facilement contestables devant la justice. Si le texte de l'accord devait être appliqué, cela provoquerait de graves répercussions sur la vie des salariés.

En effet, ces dispositions viendraient accroître la précarité et la pression sur les salaires, généraliser la mobilité professionnelle forcée, tout en réduisant à la portion congrue les moyens actuels de défense devant la justice.

Les pouvoirs des employeurs, déjà exorbitants, seraient encore renforcés.

Ce gouvernement qui se dit attaché au dialogue social, doit prendre en compte le rejet de cet accord par des syndicats nettement plus représentatifs aux élections professionnelles que les syndicats signataires.

Tous concernés et solidaires :

Cet accord ne doit donc pas trouver à s'appliquer. Rien n'est inéluctable. Comme sur bien d'autres enjeux, l'avenir sera ce que nous en faisons. Et, à cet égard, la mobilisation des salariés constitue un élément déterminant pour changer la donne. **Le 5 mars prochain**, à l'appel de la CGT et de FO au niveau interprofessionnel, rejointes par la FSU et SOLIDAIRES, une journée d'action est organisée pour remettre en cause ce dispositif régressif et imposer d'autres pistes porteuses de progrès social.

Ce combat n'est pas celui exclusif des salariés du secteur privé.

Dès qu'on lutte contre la précarité et pour l'emploi, tous les salariés, publics ou privés, sont concernés.

Il n'y a pas l'ombre d'une hésitation possible.

C'est pourquoi, la CGT appelle tous les agents de la Fonction publique d'Etat, A SE MOBILISER LE MARDI 5 MARS 2013 ET A PARTICIPER MASSIVEMENT AUX MANIFESTATIONS CE JOUR LÀ

Bulletin d'adhésion au SGPA CGT-Culture		février 2013
Nom :	Prénom :	
Adresse :		Région :
Tel :	Email :	INRAP SRA Autre :
A retourner à CGT-Culture, 61 rue de Richelieu, 75002 PARIS - email : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr		
Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 - internet : http://www.cgt-culture.fr		